

# Le développement durable mis en échec

VALÉRIE LEVÉE

Force est de constater que depuis le **rapport Brundtland** en 1987 sur le développement durable, l'état de la planète ne s'est pas arrangé. C'est ce qui fait dire à **Yves-Marie Abraham**, professeur de sociologie à **HEC Montréal**, que le développement durable n'aura pas lieu. Pourquoi et est-ce à dire que les certifications de bâtiments verts qui visent le développement durable font fausse route ?

Un argument central qui condamne le développement durable est l'idée que des ressources limitées puissent alimenter une croissance économique infinie. Car le développement durable ne renonce pas à la croissance économique. Or, « on ne peut pas poursuivre une logique de croissance économique tout en préservant les limites biophysiques planétaires », soutient Yves-Marie Abraham. D'autant plus que la croissance économique mais aussi de nombreuses solutions dites durables s'appuient sur des technologies toujours plus gourmandes en ressources naturelles. Sur le plan social, la croissance économique est source d'injustice, car elle profite à une minorité au détriment d'une majorité. Cette injustice n'est pas compatible avec le volet social du développement durable. Enfin, Yves-Marie Abraham déplore le caractère aliénant de la croissance économique. « Cette course à la croissance nous impose de participer à ce grand chantier de production de marchandises, elle conditionne nos choix de vie. Elle nous prive de la possibilité de garder un minimum d'autonomie et de définir nous-mêmes les règles qui dictent nos vies », commente-t-il. De ce multiple constat est né le discours sur la décroissance au début des années 2000.

Les certifications, sous le couvert d'un objectif de performance énergétique des bâtiments, n'échappent pas à cette course à la croissance. « L'idée reste toujours de produire et de vendre des marchandises qu'on va présenter comme vertes à des consommateurs relativement passifs. Tant qu'on ne renoncera pas à produire toujours plus de marchandises, on s'enfoncera un peu plus loin dans le désastre écologique », estime Yves-Marie Abraham. La performance énergétique fait appel à des solutions techniques qui, si elles visent une réduction des émissions de GES, n'en consomment pas moins d'autres ressources loin d'être illimitées. De plus, elles risquent fort de viser à côté de la cible de performance énergétique à cause de l'effet rebond maintenant bien documenté. « Les technologies parient sur un gain d'efficacité pour faire des économies, mais dans une société de croissance poussée à produire toujours plus, les ressources économisées seront utilisées pour alimenter la croissance », craint Yves-Marie Abraham. Pour que l'efficacité énergétique donne des résultats, il faudrait la coupler avec une limite de production de biens et de services.

Yves-Marie Abraham reconnaît toutefois que les certifications qui font appel aux technologies passives, comme le solaire passif ou la ventilation naturelle, vont dans la bonne direction. « On est dans des solutions *low-tech* par opposition aux solutions *high-tech*, convient-il. En revanche, ces techniques seront-elles accessibles au plus grand nombre ou seront-elles réservées, comme beaucoup de solutions vertes, aux gens qui ont les moyens de se les payer ? »



Yves-Marie Abraham

Selon lui, une solution serait d'opérer une rupture de nos modes de production et de consommation qui passerait par les communs, c'est-à-dire des institutions collectives fondées sur le partage de moyens d'existence et gérées de manière démocratique dans une perspective d'autosubsistance, un concept décrit également par le terme *mutualisation* (lire le texte « Dépasser les normes » du présent dossier) par **Marika Frenette**, architecte et urbaniste, présidente de **Wigwam conseil** à Nantes. Yves-Marie Abraham cite le cas de **Wikipédia**, un commun numérique dont personne n'est propriétaire et dont les utilisateurs sont aussi les producteurs. Plus concrètement, il cite encore le **Bâtiment 7**. Cet ancien bâtiment du CN a finalement été cédé au milieu communautaire du quartier qui y a installé une épicerie, une microbrasserie et plusieurs ateliers de réparation et bricolage. L'épicerie est autogérée par les clients qui mettent aussi la main à la pâte pour la faire fonctionner.

Appliqué au bâtiment résidentiel, le commun peut prendre la forme du **cohabitat**, constitué d'unités d'habitation privées et d'espaces partagés. Ensemble, les futurs habitants décident des besoins à satisfaire et participent avec des professionnels à la conception du bâtiment. Il est de taille modeste et sobre en technologie

**« Les technologies parient sur un gain d'efficacité pour faire des économies, mais dans une société de croissance poussée à produire toujours plus, les ressources économisées seront utilisées pour alimenter la croissance »**

— Yves-Marie Abraham

dans un souci d'économie des ressources, mais aussi dans un objectif de réappropriation de l'habitat. « Reprendre le contrôle sur la façon de satisfaire nos besoins suppose des technologies simples et donc appropriables, pas au prix de dix ans d'études, et des matériaux accessibles localement », justifie Yves-Marie Abraham. Le **cohabitat** ne demande pas à chacun de savoir tout faire pour être autonome dans l'entretien de son logement. Il suppose au contraire entraide et participation de tous pour qu'ensemble les habitants se réapproprient la conception, la gestion et l'entretien de leur habitat.

Cette perspective des communs peut paraître utopiste, mais l'est-elle plus que celle d'une croissance infinie dans un monde fini ? —